



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 16 octobre 2020
Convocation des conseillers :
le 16 octobre 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 23 octobre 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Christian Weis, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Bruno Cavaleiro, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Line Wies, Jeff Dax, Luc Theisen, Catarina Simões, Laurent Biltgen, Conseillers, Laetitia La Vecchia, Secrétaire générale adjointe

Excusés : Luc Majerus, Conseiller, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Le Conseil Communal;

Objet : 11.2. Office Social ; budget prévisionnel pour l'exercice 2021 ; décision

Vu le budget pour l'exercice 2021 présenté par le Conseil d'Administration de l'Office Social;

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office Social du 07 octobre 2020 arrêtant le budget pour l'exercice 2021;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ainsi que la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi communal, tel que modifiée, et la loi du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19,

**approuve
à l'unanimité**

le budget de l'Office Social d'Esch-sur-Alzette pour l'exercice 2021, à savoir:

- en recettes (service ordinaire) à la somme de 4.134.300,00 EUR
- en dépenses (service ordinaire) à la somme de 4.134.300,00 EUR
- en recettes (service extraordinaire) à la somme de 15.000,00 EUR
- en dépenses (service extraordinaire) à la somme de 15.000,00 EUR

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre